

## CA extraordinaire du 1er avril

Écrit par TURPIN Jean-Paul

Samedi, 01 Avril 2023 00:00 - Mis à jour Samedi, 01 Avril 2023 07:07

---

Suite au dernier congrès de la fédération départementale qui a vu le rejet, à la majorité des 51 AAPPMA du Cher, des 3 propositions ( [voir ici](#) ) portées par les techniciens fédéraux, la Truite de Ste Solange s'est réunie en CA extraordinaire ce samedi 1er avril à 10h à la salle des "Grandes Bassines" de Ste Solange.

Déçue par la frilosité des élus, l'AAPPMA a donc décidé de présenter au prochain congrès des voeux plus susceptibles de faire consensus.

1) Rabaisser la taille légale de capture de la truite fario à 12cm afin de retrouver des paniers de 6 truites plus nombreux.

2) Instaurer un no-kill départemental pour l'espèce épinochette qui permettra de montrer une image moderne de la pêche sans pour autant pénaliser un trop grand nombre de pêcheurs.

3) Demander qu'un supplément "recettes culinaires" soit ajouté au guide de pêche 2024 afin que les dernières truites fario sauvages du département puissent finir en beauté.

Ces propositions faites un **1er avril** seront-elles ferrées par les pêcheurs... affaire à suivre.